



Contact :

Julie Paumerie

Directrice de la BU RSE (A-CSR)

M + 33 6 73 06 42 02

jpaumerie@investance-partners.com

Newsletter

RSE

Actualités d'octobre 2025

Sommaire

Actualités sectorielles : Banque, finance, assurances

- Les banques face à la décarbonation
- Une étude sur l'IA en entreprise : entre généralisation de l'usage et maîtrise des risques

Actualités réglementaires

- Un rapport sénatorial suggère la suppression des parcs nationaux
- Mise en place de la gouvernance de l'IA Act en France

L'évènement du mois

- Finalisation du Year Ahead 2026 d'Investance Partners, sur le thème "Concilier durabilité et frugalité à l'ère de l'IA et à l'aube du quantique"

Le saviez-vous ?

- 2049, ce que le climat va faire à l'Europe, de Nathanaël Wallenhorst

Actualités sectorielles

Banque, finance, assurances

Les banques face à la décarbonation

Les actifs cumulés du secteur bancaire représentent 60% du PIB mondial ; l'allocation des capitaux est donc centrale dans la transition écologique et sa vitesse. Par ailleurs, 99,8% des émissions d'une institutions bancaire ou financière proviennent de ses financements et investissements.

Avec ces chiffres comme racine, Carbon4 Finance a analysé les engagements de 43 banques mondiales et est parvenu à 3 constats majeurs :

- Une surexposition aux secteurs fossiles ;
- Une trop faible publication des émissions financées, dites de Scope 3, qui pour les banques concernent majoritairement les émissions financées, sachant que 77% des banques ne le font pas ;
- Un manque de politiques d'exclusion, qui pourraient cibler le pétrole ou le gaz par exemple (puisque l'on observe un recul concernant le charbon).

Dans ce paysage, les banques européennes apparaissent comme les plus avancées sur le sujet, avec en tête de proue du classement mondial La Banque Postale, tandis que la Chine reste à la traîne derrière les banques étatsuniennes et japonaises.



Une étude particulièrement pertinente dans le contexte actuel de backlash environnemental puisque la supériorité des banques européennes est portée majoritairement par une réglementation stricte et innovantes (CSRD, CRR3 et Pilier III).

[Source](#)

Une étude sur l'IA en entreprise : entre généralisation de l'usage et maîtrise des risques

Le Knowledge Institute d'Infosys publie en ce début septembre une étude menée au travers de 6 pays (France, Australie, Allemagne, Royaume Uni, Etats Unis et Nouvelle Zélande) en s'intéressant à 1500 dirigeants d'entreprises.

Les statistiques sont criantes : 95% d'entre eux déclarent avoir été confrontés à au moins un incident lié à l'IA au cours des 2 dernières années. Parmi eux, on recense des atteintes à la vie privée, des biais algorithmiques, de la discrimination, de la non-conformité ou encore des fakes et prédictions erronées. En effet, sur ces 95%, 40% déclarent que ces incident relevaient d'une importance élevée (de grave à extrêmement grave) sur les plans à la fois financiers, de réputation et réglementaires.

La mise en place d'une gouvernance en faveur de l'IA responsable semble être la clé : les entreprises les plus avancées dans des schémas d'IA de confiance subissent 39% de pertes financières et 18% de dommages réputationnels en moins. Dans un contexte où de plus en plus d'entreprises vont mettre en place l'IA agentique, capables d'autonomie dans la réalisation des tâches, c'est un enjeu crucial.

Comme le rappelle Jeff Kavanaugh, en charge de l'Institut : *“Les entreprises qui intègrent des garde-fous en matière d'IA responsable s'ouvriront de nouvelles sources de revenus et seront les mieux positionnées pour prospérer à l'ère de l'IA agentique”*.

[Source](#)



Actualités réglementaires

Un rapport sénatorial suggère la suppression des parcs nationaux

Une commission d'enquête sénatoriale a préconisé la suppression de plusieurs institutions environnementales comme l'Ademe, le Conservatoire du littoral et les 11 établissements publics à qui sont confiés la gestion des parcs nationaux. Si le Conservatoire semble sauvé, la suppression des parcs nationaux représente une véritable atteinte à la biodiversité. En effet, le statut de parc national permettait au dirigeant de se prononcer sur le budget et de faire preuve d'un véritable pouvoir réglementaire. Cette disparition serait donc la perte d'un véritable instrument de protection de la nature datant de 1960.

[Source](#)



Précisions sur le schéma de gouvernance de l'IA Act en France

Attendue sur le sujet, la France a récemment précisé sa gouvernance pour la bonne application du règlement européen sur l'intelligence artificielle.

Dans cette optique, la France a notamment confié à la DGCCRF un rôle de coordination des différentes autorités de surveillance sectorielles. En pratique, si une entreprise est déjà régulée sur son secteur, elle s'adressera en très grande majorité à son régulateur habituel. Par ailleurs, la DGCCRF sera le point de contact avec l'UE et veillera à protéger les consommateurs face aux IA interactives, génératives et aux pratiques commerciales à risque.

La DGE, l'une des directions de Bercy, assumera quant à elle la coordination stratégique et représentera la France au sein du futur Comité européen de l'IA.

Au total, ce sont 16 autorités compétentes qui seront sollicitées dans la mise en œuvre du texte, parmi lesquelles, à titre d'exemple :

- La CNIL : garante des droits fondamentaux et du contrôle des usages.
- L'ARCOM : régulatrice des contenus IA, lutte contre la manipulation, la désinformation et veille à la transparence des IA génératives.
- Le Défenseur des droits : protecteur des libertés individuelles, supervise les IA à haut risque et traite les plaintes citoyennes liées à l'IA.

Dans un contexte politique perturbé par l'instabilité, le schéma de gouvernance, tel que résumé ci-avant, devrait être prochainement soumis au Parlement via un projet de loi.

[Source](#)



En lien avec la RSE :

- Rapport de la Fédération Bancaire Française sur la finance durable : les banques françaises agissent à grande échelle. [Consultable ici](#).
- Déclaration conjointe US-UE fixant le cadre d'un commerce transatlantique : dotée d'une dimension énergétique majeure prévoyant une importation européennes d'hydrocarbures massive qui interroge sur la transition de l'écologie de l'Union européenne. [Consultable ici](#).

L'évènement du mois

Le Year Ahead 2026 d'IP : durabilité, frugalité et IA quantique

Nous finalisons actuellement notre Year Ahead, l'ouvrage annuel et collaboratif d'Investance Partners.

Dans la continuité de l'édition 2024 consacrée à l'intelligence artificielle, nous avons choisi cette année d'explorer une question plus ambitieuse encore : concilier durabilité et frugalité à l'ère de l'IA et à l'aune des technologies quantiques.

Ce thème transversal permettra à nos consultants d'apporter leur regard singulier à travers une série d'articles, allant des grandes interrogations stratégiques aux applications concrètes dans le secteur bancaire et financier. Le Year Ahead 2026 sera disponible dès janvier prochain.

Le saviez-vous ?

“ Comment vivrons nous en Europe en 2049 ”

L'auteur, chercheur en environnement, se veut ici anticipateur : à quoi va ressembler notre vie quotidienne en 2049, alors que tous les paliers climatiques sont franchis un à un ? Alimentation, climat, migrations, ressources en eau, quel est l'avenir de notre société et de nos habitudes ? Une démonstration solide qui dresse un constat éclairé et scientifique sur notre adaptabilité dans les décennies à venir.



Nous vous retrouverons le mois prochain pour de nouvelles actualités.